

Jacques LE CAT

marin normand sous la Première République



Maquette du Achille, navire jumeau du Tyrannicide, exposée au musée de la Marine à Paris.

En ce milieu du XVIII^e siècle, Bosc-Bénard-Commin* est un paisible village du Roumois, plateau agricole situé entre la Seine et la Risle. François LE CAT y vit avec son épouse Marie CORNU et y exerce la profession de journalier. Parmi leurs enfants naît un petit qu'il vont prénommer Jacques, François. Le jour même, samedi 17 septembre 1757, il est baptisé par l'abbé Belhoste, vicaire de la paroisse. Jacques grandit parmi les siens et, bien sûr, devient adulte.

A vingt cinq ans, pourquoi et dans quelles circonstances va-t-il faire connaissance d'une jeune femme de la côte du Pays de Caux ? Nous ne le saurons sans doute jamais. A cette époque, il faut « aller de l'autre côté de l'eau », franchir la Seine au moyen d'un bac à voiles ou à rames, pour se rendre sur le plateau cauchois, ce qui n'est pas particulièrement aisé. Toujours est-il que Marie Anne LAMY, fileuse puis tisserande, résidant à Saint Valery en Caux, va devenir son épouse. Elle est cependant de cinq ans son aînée, déjà veuve d'un marin, et issue d'une famille de marins : son père décédé, et des amis exercent aussi cette profession.

La mère de Jacques n'étant plus de ce monde, son père tient à ce qu'un acte de consentement soit rédigé. C'est Maître Marc Antoine COIGNARD, notaire royal à Bourg-Achard **, localité importante proche du domicile familial, qui est chargé de rédiger l'acte. Les futurs mariés viennent le signer le 5 février 1782.

Tout d'abord les fiançailles ont lieu le dimanche 10 février 1782 en l'église de Saint Valery en Caux. Puis le mariage est célébré dès le lendemain lundi 11 février par l'abbé Le Grain, prêtre vicaire de la paroisse.

Déjà avant son mariage, Jacques pratique le métier de marin. Saint Valery en Caux dépend de l'Inscription Maritime de Fécamp.

De cette union, naît une fille qui est prénommée Cécile, Félicité. Elle est baptisée à Saint Valery en Caux le samedi 30 avril 1785 par l'abbé Thomas, prêtre vicaire. Sur son acte de baptême, il est bien précisé que son père est marin « de profession ». Jusqu'au XVIII^e siècle, les actes mentionnent le terme de « marinier », qui désigne un marin-pêcheur, sur les côtes du Pays de Caux.

La Révolution gronde. Notre petit port cachois est bien loin de la tourmente parisienne, de même que des mouvements qui s'opèrent dans les grandes villes. On s'adapte aux nouvelles lois, aux nouveaux poids et mesures, à la nouvelle monnaie, aux nouvelles façons de voir les choses, à l'abolition des privilèges, etc.

Un peu plus tard, nous retrouvons Jacques à bord du vaisseau Le Tyrannicide. En effet, la marine fait construire une série 107 nouveaux navires de la classe « Téméraire » entre 1782 et 1813 pour remplacer ou compléter les plus anciens. Ceci en vue de contrer les flottes ennemies, et notamment celle de la Perfide Albion. Cette série a été construite suivant des plans identiques, leurs éléments étant ainsi interchangeable entre deux navires. Le Tyrannicide en fait partie. Ce trois-mâts sorti des chantiers navals de Lorient est lancé en 1793. Il mesure près de 56 mètres de longueur, et de 15 mètres de large, est armé de 74 canons répartis sur 2 ponts. La voilure totale représente près de 2500 m². Il jauge environ 1600 tonneaux (plus de 4500 m³) pour une vitesse maximum de 11 nœuds (20 km/h), et un tirant d'eau de 7,26 mètres. L'équipage théorique est de 706 hommes en temps de guerre. Il est commandé par le capitaine Alain-Joseph d'Ordelin, lieutenant de vaisseau.

À la destitution du précédent vice-amiral en novembre 1793, Jean-Bon Saint-André, commissaire de la Convention et représentant du peuple, fait nommer contre-amiral, Louis Thomas Villaret de Joyeuse, et lui confie aussitôt le commandement en chef de l'armée navale de Brest où il s'efforce de rétablir la discipline et un semblant d'organisation.

En 1794, les équipages sont improvisés en un mois. Des paysans qui n'ont jamais navigué sont conduits par des chefs dont les grades datent du même jour, à l'instar de ce qui se fait pour les levées en masse. On peut penser que Jacques LE CAT, déjà aguerri à la navigation côtière, rejoint les équipages de la flotte à Brest, durant cette période, et est affecté à bord du Tyrannicide.



Lord Howe lors de la bataille du 13 prairial an II, par Philippe Jacques de Loutherbourg (1795).

La première grande bataille navale que livre ce bâtiment est celle du « 13 Prairial An 2 » appelée également Combat d'Ouessant, en mai-juin 1794. Elle se déroule à 400 miles nautiques (740 km) à l'ouest de l'île d'Ouessant. Le Tyrannicide compose la 1ère division dans la 1ère escadre.

Les Français qui ont subi plusieurs mauvaises récoltes consécutives commencent à souffrir de la faim. Un grand convoi de 117 navires marchands chargés de blés d'Amérique est attendu en France. En traversant l'océan Atlantique il doit attendre aux Açores qu'on aille à sa rencontre. Une division de six vaisseaux de la flotte de Brest est envoyée au devant pour le rallier et l'escorter, car les Anglais s'y intéressent. Puis le 17 mai Jean-Bon Saint-André fait sortir le reste de la flotte. Au lieu d'aller droit aux Açores, celle-ci croise au large et se met à rechercher la première division dont on n'a pas de nouvelles.

Le 28 mai elle aperçoit la flotte anglaise de l'amiral Howe qui commande 27 vaisseaux. Villaret - Joyeuse n'en dispose que de 23, dont Le Tyrannicide. Durant deux jours, la brume empêche d'engager la lutte et chacun s'observe.

Le 29 mai, Villaret se loue de la vigueur et surtout de l'intrépidité des capitaines La Mesle et d'Ordelin, commandant les vaisseaux L'Indomptable et Le Tyrannicide qui, bien que désarmés et enveloppés par l'ennemi, résistent jusqu'à ce qu'on puisse les dégager.

Le 1er juin (13 Prairial), le soleil reparait et les anglais prennent l'offensive. Par une fausse manœuvre, la ligne française de nos bâtiments est coupée par Howe qui prend l'avantage. Villaret se voit obligé de repousser jusqu'à six navires de la flotte anglaise. Le Tyrannicide se distingue en se portant à la rescousse du navire amiral La Montagne. Après d'énergiques efforts, Villaret se dégage et rallie une partie de ses forces, puis marche au secours de son arrière-garde. La bataille est très confuse. Les vaisseaux français se battent, mais leur inexpérience les empêchent de le faire efficacement. Dans le désordre qui s'en suit, le commissaire de la République donne l'ordre à l'amiral de cesser le feu et de battre en retraite.

Cette journée du 1er juin coûte sans doute bien cher à la marine française : 7 vaisseaux et des milliers d'hommes hors de combat (1654 morts, 1000 blessés, et 4000 prisonniers environ). Mais la mission de l'amiral est accomplie. Le convoi, qui entre sans encombre dans Brest le 23 juin (7 messidor), est sauvé et les précieuses farines venues d'Amérique vont calmer l'angoisse de la famine qui désolent les grandes villes de France.



Lithographie d'après Auguste Mayer (1805 - 1890) :
« Combat du 13 Prairial An II » (1er juin 1794)

Tout l'été 1794 va être consacré à remettre en état les navires qui ont subi de gros dégâts. La standardisation des pièces à changer favorise sans nul doute les opérations. En ce qui concerne Le Tyrannicide, on ne connaît pas le nombre de victimes. Par contre ses mâts sont très endommagés. Les hommes également se refont une santé afin d'être d'attaque pour entamer une nouvelle campagne.

Jacques LE CAT reprend du service en septembre 1794, et s'engage pour une nouvelle campagne à bord du Tyrannicide. Certains de ses collègues matelots proviennent d'autres vaisseaux qui ont servi dans la campagne précédente, comme Le Scipion ou Le Superbe, mais ces bâtiments ne sont certainement pas encore fins prêts pour repartir. Bien leur en prend, car ces deux navires vont couler durant le prochain hiver...

On peut citer quelques-uns des camarades embarqués avec Jacques :

- Jean Marie Mazéas, Alain Marie Le Roy, viennent du Quartier Maritime de Brest.
- Jacques Tanguy, du quartier de Port Briec (Saint Briec).
- Jean Baptiste Dagorne, Charles Miniou, celui de Quimper.
- Joseph Hobetet, celui de Dieppe.
- Joseph Geffroy, celui de Morlaix.
- Jean Marchand, Jean Jamon, celui de Port Malo (Saint Malo).
- Charles Tanguy, celui de Paimpol.
- Etc.

On remarque que durant la Révolution, les localités dont le nom inclut le mot « Saint », subissent une modification temporaire.

La solde de chacun des matelots est de 30 francs par mois. Au fait, comment arrivent-ils à communiquer entre-eux, sachant qu'ils viennent d'horizons différents ? Au moment de la Révolution, le français n'est pratiquement pas parlé dans les campagnes : un quart des Français ignorent totalement cette langue, et un dixième seulement le parle couramment. A bord, un mélange de breton, de cauchois, de gallo, et de français, doit servir de fond commun pour se faire comprendre, notamment lors des manœuvres...

Cette seconde campagne débute le 21 septembre 1794, et Le Tyrannicide lève l'ancre depuis la rade de Brest.

La Convention nationale ordonne à la marine de tenter une sortie au cours de l'hiver 1794 - 1795, pour essayer de prendre la Royal Navy au dépourvu, de contester sa domination sur les mers et d'endommager la flotte commerciale britannique. Le plan prévoit pour cela d'envoyer une flotte principale de 35 navires venant de Brest, naviguer dans le golfe de Gascogne. On envoie par la même occasion une escadre de 9 navires en Guadeloupe, et une autre à Toulon, commandée par le contre-amiral Jean-François Renaudin, dont fait partie Le Tyrannicide. La flotte principale doit, elle, retourner à Brest en fin de campagne.

La flotte de la République, venant de subir de graves dégâts et des pertes humaines importantes au printemps, est en mauvais état. Elle appareille tout de même, commandée par l'amiral Villaret de Joyeuse, et quitte Brest le 24 décembre 1794, pour cette périlleuse mission. Suite à la pénurie de matelots et d'officiers expérimentés, des équipages novices affrontent la mer pour la première fois. Le goulet de la rade de

Brest est à peine atteint que le désordre s'installe parmi les navires qui manœuvrent pour éviter les abordages et les échouages. Pour empêcher une nouvelle catastrophe, Villaret de Joyeuse fait mouiller l'escadre qui ne repart que sept jours plus tard. Au cours des jours suivants, plusieurs navires commencent à rencontrer de graves problèmes, de par l'état de la mer et du délabrement total des navires. Au cours de sa mission, la flotte s'empare d'environ 70 navires de commerce britanniques mais, victime de fortes tempêtes, elle perd cinq de ses propres navires et subit de graves dommages sur les autres.

L'escadre de Renaudin reporte donc sa mission vers Toulon afin de soutenir le reste de la flotte, dont une partie était retournée à Brest entre le 28 janvier et le 3 février 1795. En janvier, Le Tyrannicide se trouve donc toujours à Brest. Finalement cette campagne est un nouveau désastre pour la marine de la République. Elle est appelée « Campagne du Grand Hiver ».

Renaudin peut donc repartir pour Toulon le 22 février. Il va mettre 39 jours pour contourner la péninsule ibérique. Mais après 21 jours de mer, soit à mi-parcours, Jacques, François LE CAT décède à bord du Tyrannicide, le dimanche 15 mars 1795 *** (25 ventôse An 3) à l'âge de 37 ans. Nous n'en connaissons pas la cause. On peut raisonnablement penser que le vaisseau se situe alors, approximativement au large du Portugal, ou du sud de l'Espagne. Ce qui peut attirer notre attention, c'est qu'un autre matelot du même équipage, Jean-Louis Harnois, est lui aussi décédé le 29 mars sur le même vaisseau, soit peu de temps après. Son décès a également été inscrit au rôle du port de Toulon à l'arrivée.

Jacques est-il décédé d'une épidémie, car les équipages souffrent encore trop souvent du manque d'hygiène, ou du scorbut, plaie mortelle à l'époque, ou bien d'un accident ? Nous ne le saurons pas !

Il n'est pas question de garder et de ramener le corps d'un matelot à terre, d'autant plus qu'on ne connaît pas la date du prochain accostage, et que l'on ne possède pas de moyens de conservation. Suivant la coutume, les funérailles sont simples : on roule le défunt dans un morceau de vieille toile que l'on coud, et on lui attache deux boulets de canon aux pieds. Après une courte cérémonie de recueillement pour souhaiter le repos de son âme, on fait glisser le corps à la mer.

Le 2 avril 1795 (13 germinal An 3), Le Tyrannicide arrive sans encombres avec le reste de l'escadre, et vient au mouillage dans la rade de Toulon. Officiellement, la campagne se termine le 19 avril (30 germinal). Le 8 août 1795 (21 thermidor An 3), un acte de décès est rédigé à Toulon, et sera délivré pour le mariage de sa fille Cécile, Félicité, à Saint Valery en Caux.

A Toulon, le 13 septembre 1795 (27 fructidor An 3), le fondé de pouvoir de l'administration comptabilise une solde militaire de 218,75 francs (environ 450 € actuels) au titre des 5 mois et 25 jours effectués par Jacques au cours de cette campagne. Puisqu'il a prématurément quitté le vaisseau sans gains, cette somme a-t-elle été versée à sa veuve comme la rigueur administrative l'exigerait ? Cette cagnotte est-elle restée dans les caisses de l'état ? Dans ce cas, ses descendants peuvent-ils encore en bénéficier ? A moins qu'il y ait prescription en la matière... A noter que la nouvelle unité monétaire, le « franc », est instituée le 7 avril 1795 (18 germinal An 3), précisément entre la date de son décès et celle du décompte de ses gains.

Marie Anne LAMY, l'épouse de Jacques, décède le jeudi 25 avril 1799 (6 floréal An 7) à 10 heures du matin dans sa maison de Saint Valery, à l'âge de 51 ans.

L'épopée du vaisseau Le Tyrannicide, ne s'arrête pas là pour autant. En 1799, il participe au déverrouillage de Brest, menée par l'amiral Bruix, où la flotte française est bloquée par les Anglais. En 1800, Le Tyrannicide change de nom et prend celui de Desaix, en l'honneur du général. Le navire va participer à la bataille d'Algésiras, combat naval, dans la baie de Gibraltar le 6 juillet 1801 (17 messidor an IX), qui se joue entre les forces alliées françaises et espagnoles contre les forces britanniques. Puis il va finir sa carrière au mois de nivôse An X (janvier 1802). Au moment du débarquement de l'expédition française, il fait naufrage sur les récifs devant le fort Picolet, à l'ouest de la ville portuaire de Cap-Haïtien, située sur la côte nord de l'île de Saint Domingue (aujourd'hui Haïti) aux Antilles.

Cécile, Félicité LE CAT, la fille de Jacques et Marie Anne, épouse le samedi 31 octobre 1807 : Pierre, François CAPRON, tailleur d'habits à Saint Valery en Caux. Sur leur acte de mariage, il est notifié que le père de la mariée, Jacques LE CAT, marin, est décédé à bord du vaisseau Le Tyrannicide, le 25 ventôse an trois de la République, comme il a été constaté par l'acte délivré à Toulon. C'est cette mention qui m'a conduit à effectuer une recherche historique et généalogique, à la fois sur cet ancêtre et parallèlement sur le vaisseau sur lequel il a navigué.

Lorsqu'une tranche de l'histoire d'une vie croise une série de faits historiques, cela suscite un intérêt certain, et conduit à la replacer dans un contexte qui permet d'avoir ainsi une vision globale de l'époque.

Ce récit essaie de rendre hommage à ces marins, ces paysans, ces artisans, à tous ces sans-grades, qui n'ont pas eu la chance de marquer de leur empreinte la postérité, mais qui cependant constituent l'Histoire vraie de notre pays.

Didier DUCASTEL

Descendant de Jacques LE CAT

Notes :

* Prononcez « Bô-Bénard-Commin ».

** Prononcez « Bourkachard ». En français, la lettre g de bourg suivie d'une voyelle, se prononce k, comme cela se vérifie dans dans Bourg-en-Bresse (01) ou Bourg-Argental (42).

*** 2015 marque le 220e anniversaire du décès de Jacques LE CAT.

Remerciements :

- ◆ Madame Mireille Doguet, Service Historique de la Défense, Division de Cherbourg, pour sa recherche sur les registres de l'inscription au quartier maritime de Fécamp, cote 8P5 f° 348 n° 190.
- ◆ Monsieur Jean-François Delaunay, Service Historique de la Défense, Division de Toulon, pour ses recherches sur le rôle d'équipage du Tyrannicide, cote TO-2E6 291 année 1794.
- ◆ Monsieur Laurent Bidet, Archives Départementales de l'Eure, pour ses recherches d'actes notariés.

Sources :

- Archives Départementales de l'Eure. Etat-civil en ligne.
- Archives Départementales de la Seine-Maritime. Etat-civil en ligne.
- Boschetti Michel. Naval Histofig. Le site de jeu d'histoire n° 10 « 13 Prairial an II » 2009.
- Cabantous Alain. Le corps introuvable. Mort et culture maritime (XVI - XIXe siècles). Vol. 9. p. 327.
- Frond Victor. « Histoire de la marine française ». 1868. Au fil des mots et de l'histoire : Le 1er juin 1794 - Le combat d'Ouessant. Blog du 2 juin 2012.
- Gourong Enguerrand : Combats de l'An II.
- Guérin Léon. Histoire maritime de France. Tome 6. p. 31. Ed. Boulanger et Legrand.
- Les amis du patrimoine napoléonien. Forum actif : Renaudin Jean-François, contre-amiral.
- Les Cousins de la Marquise. Nos ancêtre et la révolution. Document en ligne.
- Luxardo Hervé. L'Abbé Grégoire en guerre contre les « patois » (1790 - 1794).
- Perrot Marie-Clémence. La politique linguistique de la Révolution Française. 1997. Vol. 52. p. 159.
- SEHRI. « Volontaires nationaux et Armées de la Révolution, 1789 à 1815 ». 1793 : Le Tyrannicide.
- Service Historique de la Défense. Divisions de Cherbourg et de Toulon.
- Service Historique de la Défense. Fonds marine. Campagnes 1794 et 1801. Inventaire. Tome premier, en ligne. Vincennes. 2010.
- www.capsurlecap.com
- www.geneanet.org Généalogie de Didier DUCASTEL. Pseudo : « normandie5 ». La fiche de l'état-civil de Jacques, François LE CAT y est consultable.
- www.inforapid.org Portail de connaissance : Desaix (navire) et Bataille du 13 prairial an II.
- www.laurent.quevilly.pagesperso-orange.fr/Picolet.html
- www.marine-imperiale.pagesperso-orange.fr/amiraux/villaret.htm
- www.quickiwiki.com/fr/Campagne_du_Grand_Hiver
- www.quickiwiki.com/fr/Classe_Téméraire
- www.wikipedia.org